



GORGES
DE L'ARDECHE
SYNDICAT DE GESTION

APPEL À PROJETS

*

Projet pédagogique à l'année

École dans la nature : sortir régulièrement, être à l'aise dans la nature et découvrir la biodiversité autour de l'école et dans les gorges de l'Ardèche

I Contexte – Présentation générale

Le **Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA)**, syndicat mixte regroupant 16 communes et les Conseils départementaux du Gard et de l'Ardèche, est gestionnaire d'espaces naturels protégés dont la **Réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche** et les sites **Natura 2000**.

Parmi les compétences du SGGA, l'éducation à l'environnement et au développement durable constitue une mission centrale.

Il poursuit ainsi l'ambition, à travers un appel à projets et sous couvert de l'Inspection académique, d'encourager des projets d'« écoles dans la nature ». Cette approche dynamique, sur le terrain, permet de créer très efficacement des liens entre les enfants et les milieux naturels.

Au cours des années scolaires **2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026, 23 classes** ont pu bénéficier de l'encadrement du SGGA pour faire école dans la nature.

Pour l'année scolaire **2026-2027, 5 nouvelles classes** pourront bénéficier à nouveau de cet accompagnement.

La réussite du projet passe bien évidemment par l'autonomisation des équipes pédagogiques, en leur apportant des éléments d'expertise sur différents sujets, notamment concernant le lien entre **santé et environnement**.

Les interventions proposées sont variées et permettent une approche globale des questions de biodiversité et des interactions **Homme-nature**.

Un accompagnement pédagogique tout au long de l'année scolaire permettra aux classes de s'approprier et de construire leur propre projet, tout en préparant le point d'orgue du programme : **un séjour avec une nuitée au château de Gaud** (géré par le SGGA), situé au cœur de la Réserve naturelle, permettant de vivre l'immersion et la découverte d'un « cœur de nature ».

La proposition est d'accompagner des **projets pédagogiques globaux à l'année** autour du thème général :

École dans la nature : sortir régulièrement, être à l'aise dans la nature et découvrir la biodiversité et les paysages autour de l'école et dans les gorges de l'Ardèche.

Les projets seront menés par établissement, construits et portés avec les élèves et leurs enseignants.

Un séjour à l'espace pédagogique de **Gaud** sera proposé au printemps

Un travail de restitution en lien avec les différentes classes constituera l'aboutissement du projet.

Le SGGA travaille en partenariat avec **l'Éducation nationale** sur ce projet.

Sur quels thèmes ?

L'appel à projet du SGGA propose une formule hybride entre **sorties de découverte de la nature proche de l'école** et la notion d'« école dans la nature » avec un site fixe : le « coin nature », qui devient régulièrement la salle de classe.

1. À la rencontre de la biodiversité et de ses perceptions

Les thématiques suivantes sont en lien avec les actions prioritaires du plan de gestion de la réserve naturelle. Les classes sont invitées à choisir un thème de travail en lien avec :

- **Les chauves-souris (chiroptères)** : écologie, menaces, habitats, etc.
- **La notion de continuité écologique (trame verte et bleue)** : permettre à la faune, mais aussi à la flore, de se déplacer (recherche de nourriture, reproduction) sans contrainte dans les grands espaces en limitant les obstacles (routes, clôtures, barrages...).
- **La connaissance de la rivière** : biodiversité, qualité des eaux, crues et étiages, bassin versant.
- **La libre évolution de la forêt de chêne vert** : historique de la forêt, évolution de son aspect et de sa biodiversité au fil du temps, impacts du vieillissement de la forêt.
- **Le paysage** : la perception du paysage du coin nature, de ses environs et des gorges de l'Ardèche par les enfants. La notion de paysage permet un travail transversal : géologie, végétation, impact humain, hydrologie (climat) et perception esthétique sont autant de sujets que l'étude des paysages permet d'aborder.

Autres exemples de thématiques abordées par des classes dans le passé (pour inspiration)

- Méthodes d'études (exemples : transect, quadrillage, génétique, protocoles forestiers, capture-marquage, écoutes, comptages directs, piégeages, lecture et interprétation des paysages...).
- Études par milieux naturels : qui est présent ? pourquoi ? à quels moments de l'année ? Les milieux naturels de la Réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche sont : les falaises, la garrigue, la rivière, la forêt de chêne vert et la forêt de bord de rivière.
- Valeur patrimoniale d'espèces animales ou végétales.
- L'écocitoyenneté face au changement climatique.
- Liens et usages de la biodiversité par l'homme au travers des âges (exemples : plantes médicinales, comestibles ou tinctoriales, élevages extensifs, chasse, pêche...).
- Biodiversité : de l'environnement proche de l'école à la planète, en passant par les gorges de l'Ardèche — du local au global.
- Le paysage comme support pédagogique permettant de traiter de nombreuses matières.
- Autres thèmes selon les souhaits des élèves et des enseignants (exemples : coléoptères, orchidées, biodiversité autour de l'établissement, oiseaux, reptiles et amphibiens...).

2. « L'école dans la nature »

Face à la déconnexion croissante des enfants avec la nature, aux crises sanitaires et aux constats des bénéfices de la nature sur le développement des enfants, l'appel à projet consiste à **faire « école dans la nature »**.

Les sorties et le travail de la classe pourront se faire en allant régulièrement (voire à chaque sortie) dans **la même zone naturelle**, appelée « **coin nature** », située à proximité de l'école.

Les enseignants s'engageront à s'y rendre **de manière autonome** (hors sorties encadrées par les animateurs du SGGA) pour y mener des activités scolaires avec l'aide de manuels spécialisés permettant de traiter les programmes scolaires en utilisant la nature et les paysages comme support pédagogique.

Le SGGA dispose d'une expérience concrète dans la mise en place et le suivi de classes « école dans la nature ».

À chaque sortie, l'éducation **santé-environnement** sera abordée de manière concrète afin que la classe puisse sortir **en toute sécurité et de manière autonome**.

3. Quelle balance entre « sortie nature » et « coin nature » ?

Le projet pédagogique du SGGA propose :

- **7 sorties d'une demi-journée**
- **1 sortie à la journée**

au cours de l'année scolaire **2026-2027**.

L'objectif est de mettre à profit les interventions des animateurs pour **prendre en main un coin nature** :

- repérer les zones dangereuses à éviter
- définir les règles de vie collective
- identifier les espèces pouvant provoquer des désagréments
- apprendre à s'équiper correctement

Les notions de **bien-être, d'équipement et de comportement dans la nature** feront également partie des préalables abordés par les animateurs.

Les sorties pourront se dérouler :

- dans le **coin nature**
- dans des espaces naturels proches de l'école (sans transport motorisé)

La répartition entre ces deux types de sorties sera définie avec les enseignants.

4. Restitution du travail de la classe

Une **restitution finale du projet** sera organisée début juin.

Chaque classe présentera son projet.

II RÉPONDRE À L'APPEL À PROJET

Les classes retenues travailleront tout au long de l'année scolaire **2026-2027** sur un projet lié au thème générique de **la biodiversité des gorges de l'Ardèche**.

Le **coin nature** constituera le support principal du travail avec les animateurs du SGGA (**8 sorties par classe**), mais également lors de sorties autonomes menées par l'enseignant.

Les aspects d'**éducation santé-environnement** seront abordés lors des sorties afin de permettre aux élèves d'adopter les bons comportements face aux risques potentiels (allergies, maladies, toxicité, équipement adapté).

L'enseignant bénéficiera :

- de **8 interventions des animateurs du SGGA**
- de **ressources pédagogiques mises à disposition**
- d'un **accompagnement pour la restitution du projet**

Enfin, un **séjour de deux jours avec une nuitée au bivouac de Gaud** sera organisé pour les cinq classes.

Les objectifs de ce séjour sont :

- d'approfondir le projet de classe
- de comparer les coins nature avec la Réserve naturelle
- de vivre des animations pédagogiques spécifiques au site

Période

Les projets se dérouleront de **septembre 2026 à juin 2027**.

5 classes candidates – établissements scolaires seront concernés

L'objectif est de toucher **5 classes issues des écoles primaires et collèges des communes adhérentes au SGGA**.

Les **classes maternelles ne sont pas concernées**, sauf cas particulier non soumis à la réglementation PMI (dans ce cas, le séjour à Gaud serait impossible).

Les établissements ayant déjà bénéficié de l'appel à projets entre **2021 et 2026** ne seront pas prioritaires.

Choix des 5 classes candidates

La sélection se fera selon la méthodologie suivante :

1. Diffusion de l'appel à projet auprès des mairies et des écoles ciblées (par mail, via les conseillers pédagogiques et les élus).
2. Rencontre technique entre l'animateur du SGGA et les classes intéressées afin de construire un projet de classe.
3. Sélection des 5 classes par les élus du SGGA après présentation des candidatures.

Encadrement technique

La conception et la réalisation des projets seront accompagnées par un **groupe de coordination pédagogique** composé de :

- **Mlle Bénédicte RAOUX**, responsable du pôle éducation-communication au SGGA, pour la coordination pédagogique et l'aide à la restitution.
- **M. Batiste LERICHE et M. Emmanuel BROCHARD**, animateurs pédagogiques et **Accompagnateurs en Montagne diplômés d'État**, pour l'apport naturaliste et leur expérience dans les projets « école dans la nature ».

Intervenants pédagogiques agréés

- **M. Batiste LERICHE**
- **M. Emmanuel BROCHARD**

(DE AMM – agrément Éducation nationale)

Réalisation et valorisation du travail des élèves

Le projet permettra de mobiliser **toutes les disciplines scolaires** :

français, mathématiques, histoire, géographie, sciences, arts plastiques, etc.

Deux rencontres entre la classe et l'équipe technique seront organisées afin de **suivre et recadrer le projet**.

Le travail devra aboutir à la réalisation d'un **outil didactique** présentant le projet mené durant l'année.

Une **journée de restitution collective** sera organisée **début juin**.

Chaque classe disposera de **20 minutes** pour présenter son projet à un public scolaire du primaire.

Tous les élèves seront **acteurs de cette restitution**.

Participation à l'appel à projet

Pour participer à l'appel à projet du **Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche**, merci de contacter :

M. Batiste LERICHE, animateur pédagogique

Par téléphone :

04 75 98 77 31

06 13 45 34 17

Par mail :

b.lerich@gorgesdelardeche.fr

Une **fiche projet** sera remise à la rentrée de septembre.

Elle devra être complétée et retournée **au plus tard le 1er octobre 2026**.

III. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Permettre à **cinq classes gardoises ou ardéchoises** de vivre une année « école dans la nature » : choix du site, découverte du site et réflexion sur son aménagement.
- Découvrir la richesse écologique à proximité de l'école ainsi que celle des sites naturels protégés des **gorges de l'Ardèche**.
- Éduquer et former les élèves et l'enseignant(e) de la classe aux problématiques de **santé-environnement** afin de faciliter les sorties dans la nature.
- Éduquer et former les élèves et l'enseignant(e) à **bien se préparer pour les sorties nature** : vêtements, équipements, fond de sac.
- Découvrir et s'interroger sur **l'impact de l'Homme sur la biodiversité**.
- Intégrer la notion de **paysage** comme élément transversal de la relation des enfants avec leur environnement proche et avec les paysages qu'ils seront amenés à rencontrer dans leur vie : savoir le décrire et apprendre à l'interpréter.
- Susciter l'intérêt de la **préservation du patrimoine naturel** et l'émerveillement face à ses richesses.
- Sensibiliser les jeunes à l'environnement et apprendre le **respect du vivant**.
- Réintégrer la nature comme **lieu d'éducation** : la rendre visible et valoriser sa richesse pédagogique.
- Inviter les enfants et les enseignants à **être dans la nature**, à s'y confronter et à vivre cet environnement dans toute sa complexité.
- Créer des **liens entre les écoles** participantes.
- Accompagner les enseignants dans l'exploration de la thématique « **biodiversité** » et sa déclinaison pédagogique au quotidien.

- Faire découvrir aux enseignants le principe de « **l'école dans la nature** » et identifier un « **coin nature** » afin de pérenniser l'action les années suivantes en autonomie.
- Améliorer la **gestion d'un projet annuel dans les écoles**, en mettant l'accent sur le suivi du travail de restitution.
- Mettre les élèves **en situation de médiateurs** lors de la journée de restitution.

IV. LE FINANCEMENT

Le montage financier de cet appel à projets permet de proposer un **tarif privilégié de 250 € par classe**, financé soit par la commune, soit directement par l'école.

Ce tarif comprend :

- les **8 interventions des animateurs du SGGA** auprès des enseignants et des élèves
- le **séjour à Gaud de 2 jours et 1 nuitée** avec les interventions pédagogiques
- les **transports pour le séjour à Gaud**
- les **transports pour la journée de restitution collective**

Le temps de travail préparatoire (montage des dossiers pédagogiques, dossiers financeurs, relations avec l'Éducation nationale), la recherche et le conventionnement des sites pouvant accueillir **l'école dans la nature** sont également intégrés dans ce financement.

Ce tarif **ne comprend pas les frais de restauration**, qui resteront à la charge des classes. Les animations réalisées par des intervenants autres que ceux du SGGA seront également à la charge des établissements.

La participation de **250 € par classe** sera demandée **à la fin de l'année scolaire**, par titre exécutoire, auprès de l'organisme payeur ayant signé le devis avant le **1er octobre**.

Cet organisme peut être :

- la commune hébergeant l'école ou le collège
- une association de parents d'élèves
- une association partenaire
- une fondation privée
- l'école elle-même

Ces conditions financières sont présentées **sous réserve d'acceptation des demandes de financement en cours** auprès des collectivités suivantes :

- Conseil départemental de l'Ardèche
- DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

V. LE DÉROULEMENT

1. Diffusion de l'appel à projet

Avril : diffusion par mail auprès des écoles et via les communes.

2. Prise de contact des enseignants intéressés auprès du SGGA

De début avril jusqu'au **vendredi 1er juillet**.

3. Rencontre entre les enseignants candidats et l'animateur du SGGA

Une **demi-journée sur le terrain à Gaud** sera organisée.

L'objectif est d'établir un **pré-projet de classe** en lien avec l'appel à projet et de **découvrir le bivouac de Gaud**.

La date sera fixée selon les disponibilités des participants.

4. Choix des 5 classes participantes

Pendant le **mois de juillet 2026**, les projets seront présentés en **commission éducation**, puis les élus du SGGA sélectionneront les cinq classes.

5. Rédaction de la fiche de présentation du projet

Rédaction du **pré-projet par l'enseignant et sa classe**.

Le projet devra être finalisé **au plus tard le vendredi 1er octobre** et transmis au **conseiller pédagogique de circonscription**.

6. Trouver le « coin nature » ou l'ATE (Aire terrestre éducative)

Avec l'aide de la commune et de l'enseignant, les animateurs du SGGA rechercheront une zone pouvant devenir :

- une **ATE (Aire terrestre éducative)**
- ou le **coin nature de la classe**

Le site devra :

- être communal ou privé (avec conventionnement possible)

- être situé à **moins de 20 minutes à pied de l'école**
- être facilement sécurisable
- présenter une **diversité de milieux naturels** (champ, forêt et/ou zone humide)
- disposer d'un **accès sécurisé**

Cette étape se déroulera en parallèle de la rédaction de la fiche projet.

7. Élaboration du projet et réflexion sur la restitution

Un accompagnement technique et une rencontre avec l'équipe de coordination permettront de définir :

- le **calendrier des 8 sorties**
- le **contenu du projet pédagogique**
- les modalités de **restitution finale**

Le projet devra être validé par **l'inspecteur de l'Éducation nationale**.

Le programme prévoit :

- **7 demi-journées d'animation**
- **1 journée complète**

Les animations pourront se dérouler :

- dans le **coin nature de la classe**
- à proximité de l'école

En cas de très mauvaises conditions météorologiques, une **animation en salle** pourra être proposée (ateliers, diaporama).

8. Séjour à l'espace pédagogique du château de Gaud

Interventions pédagogiques des animateurs sur le site.

9. Restitution du travail des classes

Le travail des classes devra aboutir à la création d'un **outil didactique**.

Une **journée de restitution collective** sera organisée à **la mi-juin** pour présenter les outils réalisés par les cinq classes.

L'outil devra :

- être animé par les élèves
- durer **20 minutes**

- s'adresser à un **public scolaire du primaire**

Le jour de la restitution, tous les élèves seront **acteurs et médiateurs** de leurs projets.

L'école dans la nature : toute l'année, même sans l'animateur du SGGA

Participer à cet appel à projets doit constituer une **démarche structurante** pour l'enseignant, la classe et l'école.

Les enseignants s'engagent donc à pratiquer **l'école dans la nature de manière autonome**, y compris lorsque l'animateur du SGGA n'est pas présent.

L'appel à projets permet notamment :

- d'identifier et de sécuriser un **coin nature pour l'école dehors**,
- d'accompagner les premières sorties afin d'évaluer les risques éventuels,
- de conforter l'enseignant dans l'organisation de sorties nature.

La volonté de l'enseignant d'instaurer un **rituel régulier d'une demi-journée par semaine au coin nature** constitue un élément important dans la sélection des classes.

Afin d'accompagner les enseignants, le SGGA propose trois axes d'appui :

- **Ressources pédagogiques**

Des ouvrages permettant d'enseigner **les programmes scolaires dans la nature** seront proposés, notamment :

- *L'école à ciel ouvert*
- *À l'école de la nature*

Un ouvrage sera offert à chaque classe participante en début d'année.

- **Groupe de travail « Éduquer dehors »**

Participation au groupe de travail **Pétale 07**, réunissant enseignants et structures d'éducation à l'environnement afin d'échanger sur les pratiques et les outils pédagogiques.

- **Éducation à la santé-environnement**

Apprentissage des **bons gestes et réflexes à adopter en milieu naturel**.

Calendrier prévisionnel

Le projet se déroule **sur l'ensemble de l'année scolaire (septembre – juin)**.

- **Avril 2026**

Envoi de l'appel à projet aux écoles.

- **Avril – 1er juillet 2026**

Échanges avec le SGGA (téléphone, mail ou rencontre).

- **Juillet 2026**

Choix des **5 classes** par les élus du SGGA.

- **Septembre 2026**

Rencontre avec les enseignants et rédaction du pré-projet.

- **Avant les vacances de Noël**

Rédaction de la fiche projet avec l'aide de l'animateur.

Transmission au conseiller pédagogique **au plus tard en janvier 2027**.

- **Octobre 2026 – avril 2027**

Déroulement des **8 séances d'animation** et travail régulier de la classe dans le coin nature.

- **Octobre – décembre 2026**

Demande d'autorisation de **sortie scolaire avec nuitée** via la plateforme **SORTISCOL**.

- **Mai 2027**

Séjour à l'espace pédagogique de **Gaud** : immersion dans la Réserve naturelle des gorges de l'Ardèche.

- **Début juin 2027**

Journée de **restitution collective des projets**.

- **Possibilité de labellisation : Aire terrestre éducative (ATE)**

Les classes participantes peuvent également intégrer le dispositif « **Aire terrestre éducative** » (ATE) porté par l'Office français de la biodiversité (OFB) en partenariat avec l'Éducation nationale.

Ce dispositif concerne les **élèves de cycle 3 ou les collégiens**.

Le projet ATE est **très proche du projet pédagogique du SGGA** et les deux démarches sont compatibles.

Ce qu'apporte une ATE en complément :

Une ATE vise à mettre en place un **projet concret de gestion du coin nature** :

- Aménagements,
- Panneaux pédagogiques,
- Actions en faveur de la biodiversité.

La classe devient alors **gestionnaire d'un espace naturel** et peut proposer des actions de gestion ou de sensibilisation.

La labellisation ATE permet également de **pérenniser le projet dans le temps**.

- **Ce qu'apporte le projet pédagogique du SGGA**

- un **séjour avec nuitée à Gaud**
- une **journée de restitution collective des projets**

Les deux dispositifs peuvent **être menés simultanément**.

Le **SGGA** et l'**OFB** **travaillent en lien** sur ce projet.

Un **diaporama de présentation simplifié** est disponible sur demande auprès de **Batiste Leriche**.

- **Contacts**

Syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche

17 place du Couvent

07700 Saint-Remèze

04 75 98 77 31

info@gorgesdelardeche.fr

Batiste LERICHE

Animateur pédagogique

b.leriche@gorgesdelardeche.fr

06 13 45 34 17

Bénédicte RAOUX

Responsable pôle éducation-communication

b.raoux@gorgesdelardeche.fr

04 75 98 97 00